



DOSSIER || Féerie de Noël || sur la place Cadot



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique,
photos Service Communication

Impression
Imprimerie SENSEY

Dépôt légal
Décembre 2023

Vous ne recevez pas votre
magazine municipal ?
Contactez-nous sur l'adresse mail :
communication@bruaylabuissiere.fr
Des exemplaires sont à votre
disposition dans les lieux publics ou en
téléchargement sur notre site.
Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO	page 3
Édito de Monsieur le Maire	
DOSSIER	pages 4 à 7
Féerie de Noël sur la place Cadot	
LABUISSIÈRE	pages 8 & 9
Concert de la Sainte-Cécile	
PRATIQUE	page 10
OPAH-RU : un périmètre défini	
COMMÉMORATIONS	page 11
1 ^{er} et 11 novembre	
JEUNESSE	page 12
Conseil Municipal des Enfants #2	
POLICE MUNICIPALE	page 13
Les chiffres du mois d'octobre	
RETOUR EN IMAGES	pages 14 à 16
Retour sur les manifestations du mois de novembre	
SPÉCIAL	pages 17 à 20
Logement : les démarches à effectuer	
TRAVAUX	pages 21 à 24
Travaux dans votre Ville	
ÉCONOMIE	page 25
Le Studio 41	
SOCIAL	pages 26 & 27
Retour sur les repas spectacles	
SPORT	pages 28 & 29
De la diversité pour les jeunes avec les vacances sportives	
CULTURE	pages 30 & 31
Le programme 2024 de l'ABC	
ÉTAT CIVIL	pages 32 & 33
Les cérémonies du mois de novembre	
EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	page 34
Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition	
AGENDA	page 35
Les différentes manifestations du mois de décembre	

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissiers,

Le mois de novembre qui vient de se terminer aura été un mois éprouvant pour bon nombre d'habitants de notre département touchés successivement par la tempête Ciaran puis par les précipitations qui ont conduit à de fortes inondations. Je veux apporter, au nom de notre Ville, mon soutien à tous les sinistrés. J'en profite pour remercier toutes celles et ceux qui ont été mobilisés : sapeurs-pompiers, protection civile, agents des collectivités locales, agents de l'État et tant d'autres.



En ce qui concerne Bruay-La-Buissière, nous pouvons nous féliciter que les bassins de rétention des eaux pluviales ont pleinement joué leur rôle même si, rappelons-le, le risque 0 n'existe malheureusement pas.

C'est dans ce contexte que s'ouvre à nous le mois de décembre et les festivités de fin d'année.

Cette année encore, pour la 3^e année, nous allons voir l'esprit de Noël insuffler sur toute la ville et en particulier, sur le nouveau parvis de notre Hôtel de Ville qui accueillera pour la première fois notre marché de Noël du 9 au 20 décembre.

Avec un peu d'avance, le Père Noël fera une escale dans notre ville le samedi 23 décembre et nous fera l'honneur de descendre du beffroi de l'Hôtel de Ville en tyrolienne, signe de la complète renaissance de notre maison commune.

Bruay-La-Buissière sera animée et scintillante. Je vous invite à découvrir l'ensemble du programme dans ce magazine. N'ayez aucun doute : le marché sera grandiose et les illuminations magiques. Oui, à l'inverse d'autres villes, j'ai décidé de maintenir les illuminations de Noël qui font partie intégrante de nos traditions. Ce moment tant attendu de l'année, cher à nos cœurs, sera je l'espère le moins possible impacté par l'actualité difficile que nous connaissons.

C'est parce qu'il faut savoir avancer, bâtir malgré les obstacles, voir plus loin pour offrir un horizon que je poursuis avec détermination les grands projets qui feront de Bruay-La-Buissière une ville plus attractive et toujours plus accueillante.

À toutes et tous, je souhaite un joyeux Noël 2023 ainsi que de belles fêtes de fin d'année.

Avec toute mon affection,

Ludovic Pajot
Votre maire



Bruay-La-Buissière attendait depuis bien longtemps son marché de Noël sur la place Cadot, face à notre majestueux Hôtel de Ville... Ce sera chose faite **cette année** ! Les équipes ont travaillé d'arrache-pied pour vous offrir ces 12 jours sous le signe de la magie des fêtes. Vous y retrouverez les chalets avec leurs précieux cadeaux et les traditionnelles dégustations mais aussi la patinoire, un manège et la maison du Père Noël. **Un site exceptionnel pour célébrer Noël ensemble.** Plusieurs animations viendront encore égayer ce programme déjà chargé. La parade réunira bon nombre d'entre vous le 16 décembre. Petits et grands viendront saluer le Père Noël en personne lors de sa descente de l'Hôtel de Ville le 23 décembre. À cette occasion, les plus jeunes recevront des friandises à l'issue d'un spectacle tout en couleurs. **La féerie sera au rendez-vous !**

Le 19 décembre, vous aurez la possibilité d'assister à l'émission "Tous en Cuisine" avec la présence en direct de Jérôme Anthony ! Un véritable plus pour notre Ville.

Découvrez vite le programme complet concocté par les services de la Ville. Nous vous donnons rendez-vous le 9 décembre à 18h pour l'inauguration.



Patinoire et manège de Noël, chaque jour...

De 16h à 20h du lundi au vendredi - de 15h à 20h le week-end

Samedi 9 décembre

De 16h à 18h : spectacle d'hypnose par Ragnar - Hôtel de Ville (salons d'honneur)

De 16h à 20h : photos avec le Père Noël

De 16h30 à 19h : maquillage de Noël pour enfants

De 17h à 20h : personnages lumineux, fanfare de Noël, bonhommes de neige géants

De 17h30 à 19h30 : mascottes Mickey et Minnie

À 18h : inauguration du Marché de Noël

Dimanche 10 décembre

De 16h à 20h : photos avec le Père Noël

De 16h30 à 19h : maquillage de Noël pour enfants

De 17h à 19h : caricaturiste

À 17h : spectacle "le Secret des Lutins", suivi d'un goûter - Hôtel de Ville (salons d'honneur)



Lundi 11 décembre

De 17h30 à 19h30 : photos avec le Père Noël

Mardi 12 décembre

De 17h30 à 19h30 : photos avec le Père Noël

De 18h à 19h30 : mascottes Oui-Oui et T'choupi



Mercredi 13 décembre

De 15h à 19h : caricaturiste

De 17h30 à 19h30 : photos avec le Père Noël

De 18h à 19h30 : 3 mascottes Pat'patrouille

À 17h : spectacle "la Petite Fille de l'Hiver",
suivi d'un goûter - Hôtel de Ville



Jeudi 14 décembre

De 17h à 19h45 : Le Grinch et 2 personnages

De 17h30 à 19h30 : photos avec le Père Noël

Vendredi 15 décembre

De 17h30 à 19h30 : photos avec le Père Noël
et mascottes Buzz et Woody



Samedi 16 décembre

De 15h30 à 17h30 : 3 mascottes Pyjamask

De 16h à 20h : photos avec le Père Noël

De 16h30 à 19h : maquillage de Noël pour enfants

À 18h30 : parade de Noël



Lundi 18 décembre

De 17h à 19h30 : photos avec le Père Noël

Dimanche 17 décembre

De 16h à 19h : sculpteur sur ballons

De 16h à 20h : photos avec le Père Noël

De 16h30 à 19h : maquillage de Noël pour enfants

De 18h à 19h30 : mascottes Winny l'ourson et Tigrou

De 18h30 à 19h : chants de Noël par l'atelier chant du service Seniors

À 17h : spectacle "la Folle Journée de Noël", de Julie et Cie, suivi d'un goûter - Hôtel de Ville



Mardi 19 décembre

De 17h à 19h30 : photos avec le Père Noël

De 17h30 à 19h30 : mascottes Peppa Pig et Stitch

De 18h à 20h : prestation d'Aunix

À 17h40 : Tous en Cuisine !
avec Cyril Lignac et Jérôme Anthony

Accueil
du public
à 17h



Mercredi 20 décembre

De 16h à 20h : caricaturiste

De 16h30 à 19h : maquillage de Noël pour enfants

De 17h à 19h30 : photos avec le Père Noël

À 18h et 18h45 : conte de Noël, suivi d'un goûter

Samedi 23 décembre

À 18h : descente du Père Noël de l'Hôtel de Ville en tyrolienne, final pyrotechnique et laser, distribution de chocolats



CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

Harmonie municipale de Labuissière

Les musiciens de l'Harmonie municipale de Labuissière ont offert aux amoureux de musique un magnifique concert pour célébrer le rendez-vous incontournable que représente la Sainte-Cécile.

La salle Georges Hurtrel a accueilli bon nombre de mélomanes le 19 novembre dernier pour un après-midi dédié aux œuvres les plus variées. L'ensemble Cymba 4 a proposé en première partie de la musique mi-Klezmer et classique avec une tradition musicale de l'Europe de l'Est. Enchanté, le public les a longuement ovationnés.

Cette année encore, les musiciens de l'Harmonie, sous la direction de Frédéric Lorthios, ont prouvé tout leur talent devant un public conquis. Sandrine Prud'homme, maire déléguée de la commune et Chantal Frémaux, conseillère municipale étaient présentes.



BOURSE MULTICOLLECTIONS

La Confrérie des Charitables réunit les collectionneurs

La deuxième bourse multicollections organisée par la Confrérie des Charitables de Labuissière a remporté un vif succès le 5 novembre dernier à la salle des fêtes Marmottan. Vous étiez nombreux à profiter de ce rendez-vous annuel pour acheter, vendre ou tout simplement découvrir divers objets : timbres, pièces de monnaie, insectes, cartes postales...

Une succession de stands qui, peut-être vous a donné l'envie de vous lancer dans une prochaine collection ! Monsieur le Maire et Thierry Frappé, député de la 10^e circonscription du Pas-de-Calais ont apprécié ce salon et ont félicité les organisateurs et les participants.



FESTIVITÉS DE NOËL

Installation des décorations

Les illuminations de Noël ont été installées notamment avenue de la Libération, rues des Charitables et Jean Jaurès par la société Eiffage et les agents de la Ville.

Les Labuissiéroides et les Labuissiéroides retrouveront les couleurs de Noël début décembre et ce, jusqu'au 6 janvier.

Le 20 novembre, les agents du service Espaces verts ont procédé à l'installation de sapins aux abords des écoles, des édifices publics et sur tous les axes principaux de la commune déléguée. À l'issue des fêtes, ces sapins seront broyés et utilisés pour les parterres de la Ville après décomposition. L'occasion également de rappeler que des points de collecte pour les arbres naturels des particuliers seront mis en place au mois de janvier 2024.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le CLEI réunit ses adhérents

Le Comité Labuissiéroides des Échanges Internationaux a tenu son assemblée générale le 17 novembre à la mairie annexe de Labuissière.

Madeleine Hanquez, présidente a rappelé les fondements de l'association et a présenté les diverses actions.

Sandrine Prud'homme, maire déléguée de Labuissière et première adjointe au maire de Bruay-La-Buisnière était présente ainsi qu'une quinzaine de membres.

Infos 03 21 52 51 96
madeleine.hanquez@sfr.fr

DISPOSITIF DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS DU CENTRE-VILLE

OPAH-RU : une aide au financement de travaux bienvenue

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain vise à aider les propriétaires privés à financer la réhabilitation de leur logement. Une convention signée entre l'État, la CABBALR, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Ville de Bruay-La-Buissière vous permet de rénover votre habitation si ce dernier se situe dans un périmètre défini. Ce dispositif vise à améliorer l'habitat des ménages, lutter contre la précarité énergétique, rénover les logements dégradés et par conséquent à rendre le centre-ville plus attractif. Si toutefois votre logement est hors périmètre, vous dépendrez du Programme d'Intérêt Général (PIG). **Contact Citémétrie 03 21 16 99 44**

Bruay-la-Buissière Périmètre OPAH-RU

Nom de la voie	Numéros
BD EMILE BASLY	2 à 40 (pair) / 1 à 51 (impair)
CRS KENNEDY	17 à 719 (impair)
IMP D'AMONT	9 et 12
IMP DE LA BRASSERIE	4 à 48 (pair) / 5 à 53 (impair)
IMP DUQUESNE	24 à 64 (pair) / 1 à 25 (impair)
PAS DE LA FLANERIE	1 à 20
PL DU COMMANDANT L'HERMINIER	17
PL FRONZENBERG	1
PL HENRI CADOT	3 à 66
PL MARMOTTAN	2 à 112 (pair) / 13 à 105 (impair)
R ALFRED LEROY	1 à 143 (impair) / 220 à 498 (pair)
R ARTHUR LAMENDIN	11 à 577 (impair) / 10 à 588 (pair)
R CAIL	7 à 89 (impair) / 12 à 26 (pair)
R CHARLES MARLARD	9 à 235 (impair) / 30 à 314 (pair)
R CHRISTIAN ET HONORAT BOUILLEZ	71 et 135
R D'AMONT	10 à 104 (pair) / 9 à 149 (impair)
R DE BOURGOGNE	4 à 36 (pair) / 7 à 47 (impair)
R DE DIVION	4 à 6 (pair) / 49 à 311 (impair)
R DE LA BRASSERIE	17 à 47 (impair) / 38 à 94 (pair)
R DE LA CAVEE	19 et 96
R DE LA REPUBLIQUE	2 à 756 (pair) / 31 à 719 (impair)
R DU BERRY	5 à 59 (impair)
R DU COMMANDANT L'HERMINIER	20 à 202 (pair) / 75 à 409 (impair)
R DU CONSEIL DE L'EUROPE	12 à 36 (pair) / 11 à 35 (impair)
R DU PERIGORD	7 à 99 (impair) / 82 à 102 (pair)
R EMILE CHRETIEN	29 à 133 (pair) / 14 à 148 (impair)
R ERNEST WERY	78 à 478 (pair) / 25 (impair)
R GASTON DEFFERRE	33
R HENRI CADOT	2 à 354 (pair) / 289 à 499 (impair)
R HENRI HERMANT	23 à 229 (impair) / 10 à 208 (pair)
R JEAN BAPTISTE PETIT	5 à 13 (impair)
R JULES MARMOTTAN	10 à 586 (pair) / 11 à 565 (impair)
R JULES NOVELLES	14 à 114 (pair) / 25 à 117 (impair)
R LEON DOYELLE	36 à 68 (pair) / 11 à 65 (impair)
R PIERRE BEREGOVY	20 à 66 (pair) / 1 à 41 (impair)
R SADI CARNOT	6 à 80 (pair) / 1 (impair)
RES FRANÇHE COMTE	25
RES HENRI HERMANT	14 à 38 (pair) / 39 (impair)

POUR QUI ?

- Propriétaires qui occupent leur logement (selon les ressources)
- Propriétaires de logements locatifs ou vacants destinés à la location
- Copropriétés fragiles ou dégradées



1^{er} novembre

Sandrine Prud'homme, 1^{ère} adjointe et maire déléguée de Labuissière a honoré la mémoire des défunts. Elle était accompagnée d'une délégation municipale. Les élus ont procédé au traditionnel dépôt de gerbes dans les 3 cimetières de la ville. Un moment de recueillement fort et un bel hommage rendu aux soldats et civils victimes des différents conflits.

11 novembre : devoir de mémoire

Plusieurs cérémonies étaient organisées à l'occasion du 105^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui marque la fin de la Première Guerre Mondiale. Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants et les élèves des écoles de la Ville se sont rendus aux différents Monuments aux Morts aux côtés de Monsieur le Maire et des élus pour honorer le devoir de mémoire. Les porte-drapeaux ont été mis à l'honneur à l'issue des cérémonies.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS #2

Les jeunes porteurs de projets pour les écoles

L'élection des conseillers du Conseil Municipal des Enfants a une fois de plus remporté un vif engouement de la part des élèves des classes de CE2 et de CM1 de Bruay-La-Buissière. **Dix-neuf jeunes ont été élus par leurs camarades et s'engagent pendant deux ans à réfléchir sur différents projets et à participer aux manifestations bruaysiennes et labuissières.** Ils seront la voix de leurs écoles respectives et travailleront en partenariat avec les agents du service des Affaires scolaires. Le 18 octobre dernier, à l'occasion de l'installation de la mandature 2023/2025 du CME, l'équipe enseignante et les parents étaient réunis aux côtés des élus pour la remise des écharpes tricolores. Un moment émouvant pour ces élèves partagé avec Monsieur le Maire. Laurie Tourbier, adjointe aux Affaires scolaires, Fabrice Maesele, adjoint en charge des Sports et de la Jeunesse, Émilie Bommart, adjointe déléguée aux Solidarités, les représentants de l'Éducation nationale et les services municipaux étaient présents pour l'occasion.



Basly : Tom Furdyna et Maya Michelot
Caudron : Younes Essrab et Zoé Kennis
Centre : Pierre Bonne et Inès Lecocq
Faure : Alessia Curcio et Nolan Gustin
Ferry : Augustin Facon et Maud Montuelle

Hayettes : Léna Jurkiewicz
Jaurès : Ryan Delabre et Sophie Pierre
Loubet : Zoé Bailleul Houque et Antoine Lefebvre Habryn
Marmottan : Anaïs Legay et Anaïs Plessy
Pasteur : Léna Birembaux et Anthyme Wacogne

Bravo aux petits conseillers !



LES CHIFFRES

1/10 > 31/10

03 74 31 03 22

164 appels ont été reçus.

15 interpellations ont été effectuées dont 8 pour flagrant-délit pour vol, ports d'armes, détention de stupéfiants, violences conjugales, menaces, outrage et violences sur agents de police, défaut d'assurance et conduite en état d'ivresse... 5 autres personnes faisant l'objet de fiches de recherches ont fait l'objet de rapports de signalement judiciaire.

219 interventions ont été réalisées dont 161 relatives à des troubles à l'ordre public et 38 actions de sécurité routière ayant donné lieu à 221 mains courantes et 17 rapports et PV.

5 contrôles de vitesse et 2 verbalisations pour vitesse excessive en agglomération

5 véhicules en stationnement abusifs ont été suivis et 4 fourrières ont été prescrites.

5 agents de Police Municipale stagiaires qui viennent de finaliser leur formation initiale de 6 mois sont à présent titulaires et seront pleinement opérationnels dès leurs formation à l'armement accomplies.

La vidéoprotection a traité 2 réquisitions judiciaires et 63 faits sur voie publique dont la moitié concernant des problèmes d'ordre public (surveillance d'initiative des opérateurs ou sur demande des patrouilles de Police Municipale).

TRAVAUX

Un parking pour la Police Municipale

Les agents de la Police Municipale bénéficieront bientôt d'un nouveau parking. Situé sur le côté du bâtiment, les emplacements accueilleront les véhicules de police. Cet espace sera fermé par un portail sécurisé. Un portail pour les piétons sera également installé. Muni d'une caméra de vidéosurveillance, il sera surveillé à distance. Les travaux devraient être finalisés courant décembre.





Concert du Brass Band - 28/10



Concert Andantino - 29/10



Conte d'Halloween, Médiathèque Marcel Wacheux - 31/10



Aunix - 4/11



AG Cercle Laïque - 6/11



La fonction de maire expliquée aux élèves de CM2 de l'école Marmottan- 7/11



Remise des diplômes "J'apprends à nager" - 10/11



Un dîner d'adieu - 11/11

Remise de récompenses, les Toutemps - 11/11





"Suzanne aux Oiseaux" pour les CE2, CM1 et CM2 - 16/11



Remise de diplômes du Brevet au collège Signoret - 17/11



Concert de la Sainte-Cécile de l'Harmonie municipale - 18/11



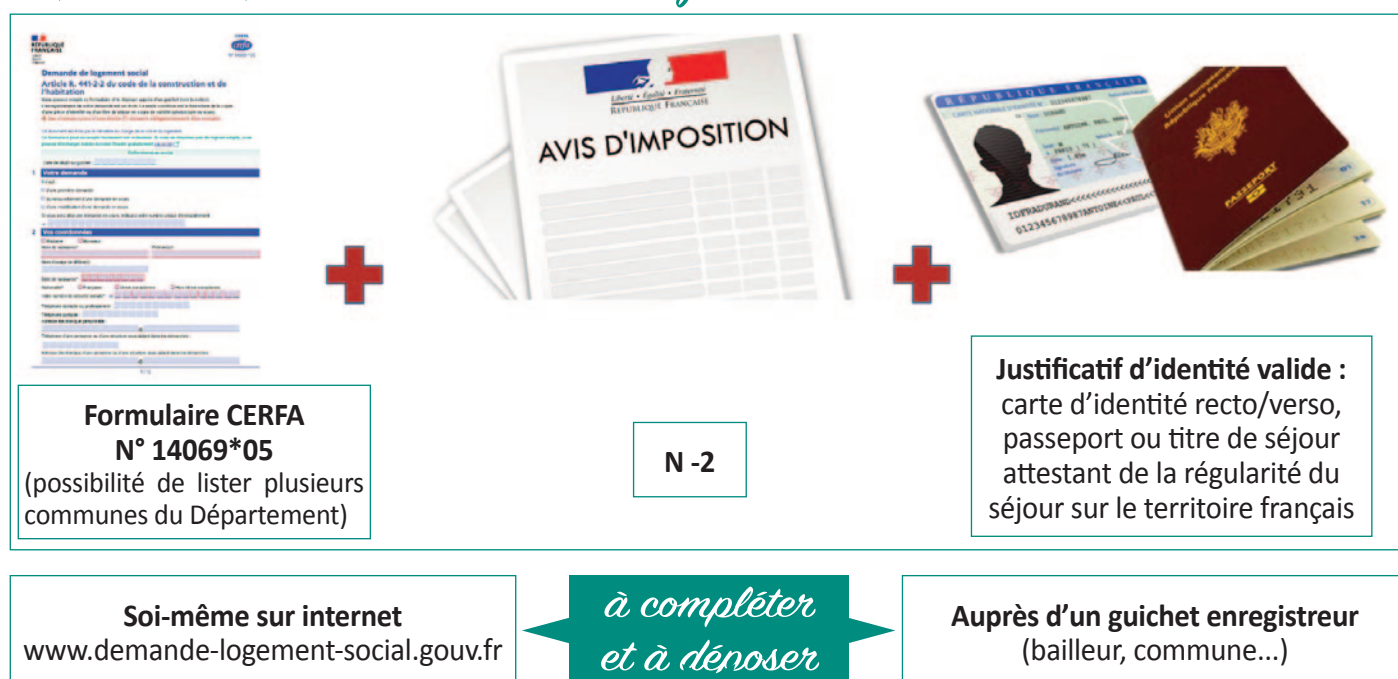
DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Comment effectuer une demande de logement social ?

L'équipe du service Logement de la Ville de Bruay-La-Buissière est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches de demande de logement social. Nous vous proposons dans ces 4 pages spéciales un petit récapitulatif des différentes étapes suivies par votre dossier.

Pour prétendre à un logement social, vos ressources ne doivent pas dépasser le plafond réglementaire (éligibilité à vérifier sur www.demande-logement-social.gouv.fr)

Étape n°1 : dépôt de la demande de logement social



Sous 1 mois : réception de l'attestation d'enregistrement avec le Numéro Unique.

À cette étape, votre dossier est désormais visible par l'ensemble des bailleurs sociaux et leurs partenaires sur tout le département.

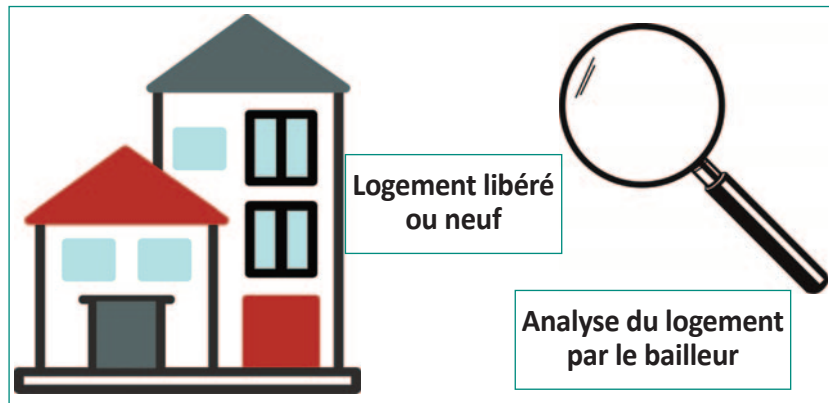
Un délai d'attente vous est communiqué à titre informatif. Le calcul de celui-ci s'effectue en fonction des offres connues sur la commune souhaitée ainsi que de la note attribuée au regard des critères d'évaluation de la demande définis dans un cadre réglementaire. Ce délai varie en fonction du type de logement recherché : l'attente est plus longue pour une maison que pour un appartement.

Important : vous pouvez consulter à tout moment votre demande en ligne. Il est impératif de signaler tout changement de situation (adresse, composition familiale, revenus, besoins...).

Si vous souhaitez un logement à Bruay-La-Buissière en priorité et pour vous accompagner au mieux dans votre recherche, un dossier communal est à effectuer (en plus du CERFA réglementaire) auprès du service Logement qui travaille en collaboration directe avec Monsieur le Maire et Émilie Bommart, adjointe déléguée.



Étape n°2 : libération d'un logement



LES CHIFFRES

En septembre 2023, les logements disponibles étaient :

- 2 studios
- 4 appartements avec 1 chambre
- 8 appartements avec 2 chambres

Le service Logement c'est plus de 200 visites, 600 appels et 200 mails/mois. En 2022, 912 dossiers de demande de logement social ont été instruits.

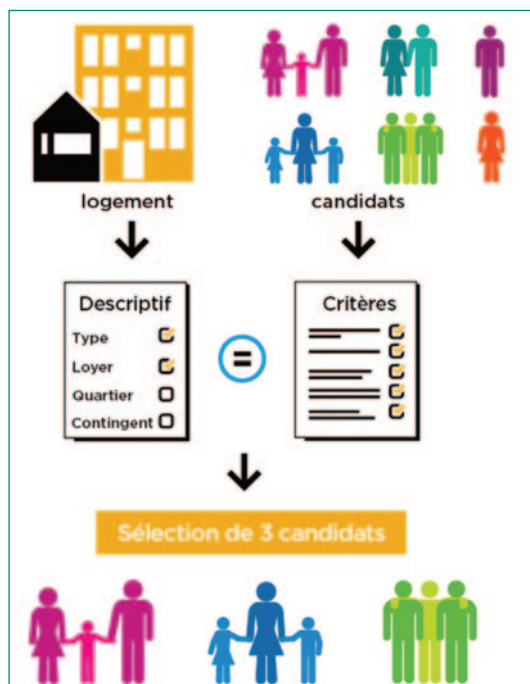
Un logement vide ne signifie pas qu'il est disponible. La plupart du temps, les logements doivent subir des travaux avant leur remise en location. Il n'est pas utile de relever les adresses : il est malheureusement impossible de choisir son logement.

Pour répondre aux demandes et aux besoins de la population bruaysienne, **deux projets de constructions de logements sociaux sont en cours :**

- Béguinage de 17 maisons de plain-pied dans le centre-ville (livraison prévue fin 2025)
- Résidence intergénérationnelle de 87 logements (adaptée au public senior et au public en situation de handicap) au quartier Stade-Parc (livraison prévue en mars 2026).

Si vous souhaitez plus d'informations ou si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher du service Logement au 03 21 64 56 08

Étape n°3 : étude et pré-sélection des candidats par le bailleur



Le bailleur sélectionne, en fonction de critères de priorité, au minimum 3 candidats parmi ceux qui ont demandé la commune où se situe le logement.

À cette étape, les bailleurs sociaux seront alors susceptibles de vous contacter afin de :

- Compléter votre dossier,
- Vous demander des pièces justificatives permettant de vérifier l'exactitude des informations portées sur votre demande,
- Éventuellement, vous faire visiter le logement.

Si vous avez effectué votre demande auprès du service Logement du CCAS, votre candidature sera proposée en cas de disponibilité d'un logement correspondant à vos attentes. Cette proposition ne vaut pas attribution.

En septembre 2023, 3030 demandeurs souhaitent obtenir un logement à Bruay-La-Buissière. Le service Logement suit et accompagne 1070 de ces demandeurs.

Le bailleur sélectionne les dossiers sur la base de plusieurs critères : l'ancienneté de la demande, le type de logement recherché, le montant des revenus, la situation du ménage (avec des priorités définies par la loi : les personnes dépourvues de logement, en situation de handicap, les victimes de violences conjugales, les personnes défavorisées ou vivant dans un logement insalubre...).

Pour les publics prioritaires, un dossier contingent peut être instruit sous réserve de documents attestant de la situation. L'inscription au titre du contingent préfectoral a pour but de privilégier l'entrée ou le relogement de ménages cumulant des difficultés financières ou sociales (cf. article L141.1 du CCH).

Si vous avez déposé et renouvelé votre demande de logement social sans recevoir aucune proposition correspondant à vos besoins pendant un délai anormalement long (minimum 24 mois d'attente pour Bruay-La-Buissière) vous pouvez saisir la commission de médiation DALO (Droit au Logement Opposable).

Important : un dossier incomplet ne peut pas être étudié. Il est nécessaire de fournir l'ensemble des justificatifs réclamés.

Étape n°4 : passage en commission

L'attribution des logements sociaux est soumise à un encadrement législatif et réglementaire très précis.

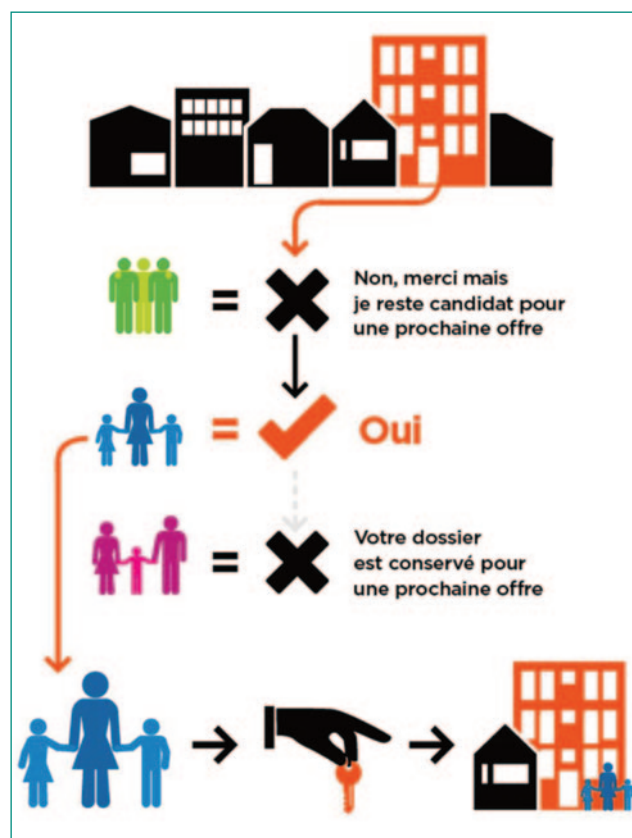
Chaque bailleur social possède une commission d'attribution qui a pour rôle d'attribuer les logements lui appartenant.

Cette commission est composée d'une personne membre du Conseil d'Administration du bailleur, d'un représentant élu par les locataires, d'un représentant de la commune, d'un ou plusieurs membre(s) des équipes du bailleur, d'un représentant de l'État et éventuellement de représentants d'associations agréées qui interviennent dans le département.

L'ensemble des membres de la commission étudie les dossiers et va, à la majorité et sur la base de critères de priorité comme l'ancienneté de la demande, la composition familiale et le niveau des ressources, décider de l'attribution nominative de chaque logement.

Si votre demande est retenue en 1^{ère} position, le bailleur vous contactera afin de visiter le logement. Dans le cas où vous seriez en 2^e ou 3^e position et que l'attributaire précédent accepte le logement, vous serez repositionné lors d'une prochaine libération.

Important : l'attribution des logements doit prendre en compte la diversité de la demande et favoriser la mixité sociale dans les villes et les quartiers.



LISTE DES BAILLEURS SUR LA COMMUNE DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Maisons et Cités 03 21 08 08 56	SIGH 03 61 33 80 00
SIA Habitat 09 69 32 12 18	ICF Nord-Est 03 72 88 05 18
Pas-de-Calais Habitat 03 21 62 62 62	Tisserin Habitat 03 20 63 40 44
Flandre Opale Habitat 03 28 61 59 62	HLI 03 21 68 81 52
Habitat Hauts-de-France 03 21 61 33 00	

La commune n'est pas propriétaire des logements ! Monsieur le Maire (ou son adjointe déléguée) participe aux commissions d'attribution logement et intervient en votre faveur auprès des bailleurs par le biais de son service Logement mais il n'a pas le pouvoir d'attribuer un logement qui ne lui appartient pas.

Important : lorsque vous refusez un logement, le motif du refus est indiqué dans votre dossier. Des refus répétés réduisent vos chances d'obtenir un logement et allongent vos délais d'attente.

Étape n°5 : attribution d'un logement

Le bailleur vient de vous attribuer un logement. Il va exiger à la signature du bail une caution (en général 1 mois de loyer sans charges).

Lorsqu'un demandeur effectue une demande de logement social, il est primordial de prévoir les frais occasionnés par son déménagement. Il doit également s'assurer d'être en capacité d'assumer le logement durablement.

En cas de situation financière ou familiale compliquée, vous pouvez vous rapprocher des services administratifs compétents pour l'instruction d'une demande de Fonds Solidarité Logement (CCAS, MDS, CAF...).



En 2022, 414 logements ont été attribués sur la commune de Bruay-La-Buissière

Une fois entré dans les lieux, vous devrez en tant que locataire :

- Souscrire à une assurance habitation pour vous protéger et protéger vos biens en cas de sinistre,
- Entretien votre logement et vos extérieurs,
- Respecter votre voisinage,
- Payer votre loyer.

Votre bailleur reste votre interlocuteur privilégié en cas de difficultés liées à votre logement. Des livrets d'accueil (avec l'ensemble des numéros utiles) vous sont fournis à la signature de votre bail. **Concernant les problèmes techniques** et si votre bailleur n'intervient pas, vous pouvez effectuer un signalement via la plateforme Histologe. Le service Foncier de la Ville peut vous aider dans la démarche, contactez le 03 21 64 56 09. **Concernant les problèmes de voisinage**, vous devez interpellier le bailleur pour l'informer de la situation et demander à faire intervenir un médiateur. Vous pouvez également vous rapprocher du Point Justice au 03 62 61 48 90. **Pour les situations plus graves, faites appel à la Police Municipale 03 74 31 03 22.**

Important : sauf événement familial ou professionnel justifié, les personnes ayant obtenu un logement depuis 1 an ou moins ne seront pas prioritaires en cas de nouvelle demande de logement déposée.

Si vous êtes nouveau Bruaysien, ou si vous déménagez dans un autre secteur de la Ville, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Service Logement 03 21 64 56 08
service.logement@bruaylabuissiere.fr

SIAO (Service d'Intégration, d'Accueil et d'Orientation)
115 (7/7j - 24/24h) numéro d'urgence pour les sans abri

ADIL (Agence D'Information sur le Logement) 03 59 61 62 59 - bethune@adilnpdc.fr - Permanence le dernier vendredi matin du mois au service Logement du CCAS, sur rendez-vous)

Point Justice 03 62 61 48 90
pointjustice@bethunebruay.fr

SOS loyers impayés 0805 16 00 75 (numéro vert) ou CCAS 03 21 64 56 13

Fondation Abbé Pierre, plateforme Allô Prévention Expulsion 0810 001 505

Action Logement 0970 800 800 (accompagnement social, aides liées au logement pour les salariés du secteur privé et agricole)

FASTT (aide et services pour les intérimaires) 01 71 25 08 28

Artois CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) 03 91 80 12 12

INTEMPÉRIES ET SÉCURITÉ

La municipalité veille à la sécurité des habitants

Début novembre, la tempête Ciaran a balayé l'Ouest de la France. Bruay-La-Buissière n'a pas échappé aux vents violents qui ont laissé des traces et donné du fil à retordre... Les agents de la Ville, les employés de l'association d'insertion TTS, de l'AVIEE et l'entreprise Flandre Artois Paysage se sont rapidement mobilisés afin d'assurer l'entretien et la propreté des voiries pour la sécurité des riverains. Des travaux de déblaiement et de sécurisation ont eu lieu aux 4 coins de la Ville et notamment aux abords des écoles afin de garantir un environnement sûr aux enfants.



FLEURISSEMENT

Belles fleurs d'automne

En tant que Ville fleurie (3 fleurs au concours Villes et Villages fleuris), la municipalité adapte le paysage aux différentes saisons. Les agents du service Espaces verts effectuent continuellement l'entretien des massifs et des parterres. De nouvelles plantations de pomponettes viennent agrémenter de leurs couleurs vives nos journées automnales !

CRÈCHE LES PETITS CÂLINS

Une structure entièrement repensée

Celles et ceux qui ont connu cette structure accueillant les tout-petits ne reconnaîtront bientôt plus les lieux. La municipalité a entrepris d'importants travaux de rénovation et de décoration. Au programme : redéfinition des espaces, mise en peinture, remplacement des sols... Les enfants et le personnel retrouveront un lieu neuf et moderne.



PRESBYTÈRE

Un coup de neuf !

Les travaux du presbytère situé face à l'école de musique avancent. Électricité, plomberie, reprise de placo, remplacements des luminaires et des menuiseries, pose d'un revêtement de sol, mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) : le local devenu vétuste retrouve des espaces propres et sains. Monsieur le Maire et Jean-Pierre Pruvost, adjoint se sont rendus sur place le 16 novembre dernier afin de visiter le chantier. Une satisfaction pour les élus qui ont à cœur la préservation de notre patrimoine local.



PLACE LECLERC

Suite des aménagements

La place Leclerc poursuit sa métamorphose avec l'arrivée et l'installation début novembre du mobilier urbain. Bancs et poubelles ont été installés et s'intègrent parfaitement dans ce nouvel espace. Les pépinières de Tortefontaine ont livré plusieurs essences d'arbres disposant déjà d'une bonne maturité. L'entreprise Flandre Artois Paysage a effectué les plantations.



FÊTE DE NOËL

Installation des illuminations et des sapins

Quelques semaines avant les fêtes, la Ville de Bruay-La-Buissière se pare de ses plus belles couleurs. Les illuminations de Noël ont été installées par la société Eiffage. Pour des raisons de sécurité, la rue Henri Cadot a été barrée mi-novembre afin de procéder sereinement à la mise en place du traditionnel plafond lumineux. De nouvelles structures ont également été posées sur divers axes de la ville.

Les agents du Service Espaces verts ont pris soin de décorer les rues avec une centaine de sapins, notamment des épicéas et des "Nordmann". D'autres conifères seront installés autour du marché de Noël. Ces arbres seront recyclés à l'issue des festivités.



Je consomme local,
j'achète dans ma ville



Le Studio 41 : pour vos prestations onglerie et maquillage !

L'ouverture de cette boutique résonne comme une annonce très attendue. Deux ans après la création de son entreprise, Nancy Taleb a ouvert "Le Studio 41" le 13 novembre dernier dans la rue de la République. Un pignon sur rue qui lui offre une visibilité intéressante sur un axe passant à deux pas du centre-ville. Originaire de Bruay-La-Buissière, Nancy a débuté sa carrière professionnelle à l'âge de 20 ans comme saisonnière à la piscine Art déco Roger Salengro puis à l'accueil de la mairie. Rattrapée par des problèmes de santé en 2017 et contrainte de rester à la maison, elle pense à la reconversion professionnelle pour vivre de sa passion. *"J'ai acheté du matériel de prothésiste ongulaire pour m'occuper l'esprit et penser à autre chose qu'à la maladie"*. Après une formation chez Nails company sensationail, elle se lance avec "Ycane Beauty" chez elle. Aujourd'hui âgée de 30 ans, elle souhaite booster son activité.

Une installation dans sa ville de cœur

Bien décidée à développer son entreprise, Nancy Taleb a dégotté un local dans la rue de la République. Les Bruaysiens se souviendront peut-être des ex-locaux de l'association TTS (Tremplin Travail Solidarité) ? Aujourd'hui ce bâtiment entièrement rénové abrite "le Studio 41". Pour compléter son activité, Nancy propose également des vêtements, de la maroquinerie et des accessoires de mode. *"J'ai souhaité m'installer à Bruay, la ville dans laquelle j'ai grandi. Ce sont mes beaux-parents (ex gérants du bar-tabac Le Country) qui m'ont trouvé cette pépite"*. Après quasiment 1 année de travaux, le local est flambant neuf. Si vous souhaitez vous accorder une prestation en onglerie et/ou maquillage vous êtes à la bonne adresse ! *"Je propose également des vêtements à mon image - épaulée par mon conjoint - en souhaitant me démarquer des autres boutiques"*.

Le Studio 41 est ouvert le lundi de 14h à 19h, le mardi-jeudi-vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 12h (fermé le mercredi). Pour les fêtes de fin d'année, ouverture le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Pour prendre un rendez-vous vous pouvez laisser un sms au 07 85 74 07 55 ou un message via Messenger : Le Studio 41



REPAS SPECTACLE

Trois journées dédiées aux aînés

Le complexe sportif Léo Lagrange s'est une fois de plus transformé en véritable lieu de fête les 4, 5 et 6 novembre dernier pour accueillir les seniors de 65 ans et plus à l'occasion du traditionnel repas spectacle offert par la Ville et son CCAS. Monsieur le Maire et les élus ont pris soin de saluer les convives dès l'entrée et d'offrir un petit cadeau ainsi qu'une photo souvenir prise cette année dans un espace bleu, blanc et argent. Les doyens du jour ont été mis à l'honneur avant de laisser place à l'animation avec la Cie Metronome. Au total, plus de 1300 personnes ont assisté à ces repas concoctés par le traiteur Machart. Un succès incontesté et une belle journée pour nos aînés qui n'ont pas hésité à solliciter Monsieur le Maire pour une séance de dédicaces !



Mathilde Lepot (101 ans), Micheline Blondel (100 ans) et Robert Clérot (93 ans)



Andrée Marcelle (100 ans), Marthe Ducrocq (100 ans) et Alfred Gaube (95 ans)



Marie Krawlzik (92 ans) et Noël Duquesnoy (92 ans)





VACANCES SPORTIVES

Le service des Sports offre la diversité aux jeunes

Pour les vacances d'automne, le service des Sports de la Ville avait concocté un programme riche en activités pour les jeunes âgés de 6 à 15 ans. L'occasion de prendre l'air et de ne pas s'ennuyer ! Chaque jour, une trentaine de Bruaysiens étaient inscrits. Les enfants ont pu jouer au badminton et au tchoukball ; faire de la gym ou se dépasser en équipe avec la course de relais. Les éducateurs les ont également accompagnés lors d'une randonnée. Pour Fabrice Maesele, adjoint au Sport *"il est important se stimuler les jeunes et de leur faire découvrir tous les sports, qui plus est gratuitement. Notre équipe est plus que compétente pour les encadrer et répondre à leurs besoins"*. N'oubliez pas, les vacances sportives, c'est à chaque période de vacances scolaires.

Pour s'inscrire, contactez le service des Sports au 03 59 41 34 20



MUSCULATION

Rencontre musclée !

Patrick Evrard, président de l'USOBL Musculation a reçu le 3 novembre Mohamed Qissi, acteur, réalisateur, scénariste et cascadeur.

Le belgo-marocain, ami d'enfance de Jean-Claude Van Damme est venu s'entraîner à Bruay-La-Buissière. Plus connu sous le nom de Tompo grâce à son rôle dans les films "Kickboxer", l'acteur s'est prêté au jeu des photographes entouré de quelques admirateurs.

Infos 06 25 16 33 96

ARTOIS ATHLÉTISME

L'heure des récompenses

Le club Artois Athlétisme a tenu son assemblée générale le 28 octobre dernier à la salle des fêtes Georges Hurtrel en présence de Monsieur le Maire et de Fabrice Maeseele, adjoint au Sport. Une belle occasion pour mettre à l'honneur les bénévoles, les athlètes et les juges qui lèvent haut les couleurs du club. Mention spéciale à Hugues Fabrice Zango, champion du monde 2023 du triple saut. Bravo aux sportifs !



USOBL ARTOIS CYCLISME

Compétition pour les cyclistes

L'USOBL Artois Cyclisme a organisé une compétition FSGT le 19 novembre dernier, une épreuve régionale qui compte pour le championnat régional des Hauts-de-France. Sandrine Prud'Homme, maire déléguée de Labuissière et Fabrice Maeseele, adjoint au Sport étaient présents pour soutenir les 170 participants de 7 à 70 ans venus de toute la région dont 46 licenciés au club bruaysien.

ASSOCIATION BRUAYSIENNE POUR LA CULTURE

Le programme 2024

L'Association Bruaysienne pour la Culture (ABC) travaille chaque année pour proposer des spectacles de qualité. Musique ou théâtre, cabaret ou conte pour enfants... La programmation pour 2024 est enfin terminée et réunit tous les publics. À vos agendas ! **Réservations : 06 26 84 63 75 Mail : abc.asso62700@gmail.com**
<http://www.abc-asso-62700.com/>

Culture Wave

Vendredi 22 mars à 20h

Espace Culturel Grossemy

2 heures de concert hommage aux groupes populaires du courant New Wave des années 80. Tout public.
 1^{ère} partie : groupe Solmineur. *Buvette et petite restauration / Tarif plein 20€ - Tarif réduit 17€ - Étudiant 14€*



Solmineur

Vendredi 12 avril à 20h

Le Temple

Leur répertoire est composé de reprises de rock français et international des années 1980 à 2000.
Tarif plein 10€ - Tarif réduit 7€ - Étudiant 5€

Manopolo

Vendredi 14 juin à 20h

Le Temple

Le duo originaire d'Amiens mélange harmonieusement la soul et le jazz. Un univers musical empreint de pureté et de tendresse créé par Manoah Beramis et Paul Damiers. *Tarif plein 12€ - Tarif réduit 9€ - Étudiant 6€*



De Gaulle est de retour

Vendredi 27 septembre à 20h

Espace Culturel Grossemy

Une comédie signée par M. Kalka et V. Maerte. Pascal Gatinéau, grand admirateur du général est loin de se douter qu'il va passer une nuit pleine de rebondissements. Une comédie qui revient sur l'histoire de France. *Buvette et petite restauration Tarif plein 15€ - Tarif réduit 12€ - Étudiant 10€*



Angèle Von Kiss

Vendredi 11 octobre à 20h

Espace Culturel Grossemy

Un voyage dans l'univers du cabaret burlesque. Un spectacle inédit, moderne et revisité intitulé "Fatale" chanté en français. *Buvette et petite restauration / Tarif plein 25€ Tarif réduit 20€ - Étudiant 15€*

Les Guignolos fantastiques

Samedi 7 décembre à 16h

Espace Culturel Grossemy

Par Roby Spectacles. Venez découvrir en famille, l'histoire de ce fabuleux spectacle pour enfants qui, par son originalité vous transportera dans l'amusement, la féerie et l'interactivité. *Buvette et petite restauration / Tarif unique 5€ / Accompagnant adulte impératif*



CINÉMA

Rencontre avec Élie Semoun

Le cinéma Les Étoiles, en partenariat avec l'association France Alzheimer 62 et le Pôle social CTG de la Ville de Bruay-La-Buissière, a organisé un Ciné-rencontre le 27 octobre dernier. Vous avez été nombreux à partager ce moment en compagnie de monsieur Élie Semoun, présent pour évoquer la maladie à l'issue de la projection de son film "Mon Vieux". Une rencontre exceptionnelle empreinte d'émotions et d'espoir pour les familles touchées par la maladie.



ÉVÉNEMENT : "GUEULES NOIRES"

Projection et rencontre

Retour en arrière... en novembre 2022, le Musée de la Mine accueillait une équipe de tournage pour y filmer quelques scènes du film "Gueules Noires" de Mathieu Turi. À cette occasion, les participants des ateliers "cinéma" du ciné Les Étoiles du centre-ville avaient eu l'opportunité de visiter le plateau en compagnie de Robert Mille, adjoint à la Culture et au Patrimoine architectural et historique.

L'histoire se déroule en 1956, dans le nord de la France. Des mineurs de fond sont chargés de conduire un scientifique à mille mètres sous terre afin que ce dernier puisse faire des prélèvements. Un éboulement les empêche de remonter. Pris au piège, ils découvrent une crypte d'un autre temps... Depuis le tournage, les Bruaysiens attendaient de découvrir ce film d'aventure fantastique avec impatience ! Après l'exclusivité d'une projection en avant-première le 11 novembre dernier, l'équipe du ciné Les Étoiles a eu l'immense plaisir de recevoir toute l'équipe du film en direct du festival d'Arras.



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Lydie Surelle, adjointe a procédé le 28 octobre au parrainage civil de Maylon né le 21 octobre 2022, fils de Cassandra et Christopher Want. Les parents ont choisi Émilie Want et Jason Want comme protecteurs.



Lydie Surelle, adjointe a procédé le 4 novembre au parrainage civil de Lilouanne née le 22 juin 2022, fille de Mme Billaut et de M. Dallennes. Les parents ont choisi Cindy Billaut et Sébastien Billaut comme protecteurs.



Lydie Surelle, adjointe a procédé le 4 novembre au parrainage civil de Lola née le 23 juin 2021, fille de Mme Pottier et de M. Talleux. Les parents ont choisi Valérie Locquet et Xavier Dujardin comme protecteurs.



Lydie Surelle, adjointe a procédé le 4 novembre au parrainage civil de Ylhan né le 16 novembre 2019 et de Liya née le 27 mai 2021, enfants d'Amélie Capron et de Jordy Mompetit. Les parents ont choisi Kelly et Andy Capron et Jordan Mompetit comme protecteurs.



Lydie Surelle, adjointe a procédé le 4 novembre au parrainage civil de Chelsy, née le 9 mai 2023, fille de Nadège Caron. La maman a choisi Clarisse Delassus et Axel Delplanque comme protecteurs.



Lydie Surelle, adjointe au maire de Bruay-La-Buissière a procédé le 18 novembre au parrainage civil de Lylou, née le 17 décembre 2017, fille de Jennifer Cuvillez et Christophe Vandike. Les parents ont choisi Victoria Cuvillez et Pascal Bedu comme protecteurs.

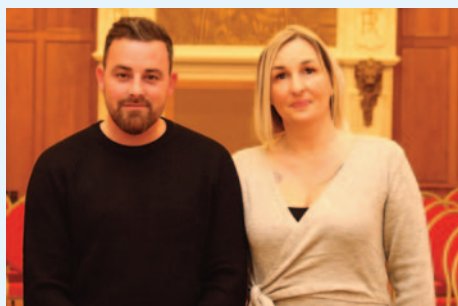
PACS



Marjolaine Garnier & Cédric Deprés
(16/11)



Adeline Darras & Florentin Lemièr
(16/11)



Florence Martin & Thomas Devaux
(16/11)



Gwendoline Debruyne & Maxime Opsommer
(16/11)



NAISSANCE La municipalité
leur souhaite la bienvenue

Aaron Vansteenkiste,
Giulian Blaszczyk

NOCES DE PERLE

Lydie Surelle, adjointe a procédé le samedi 18 novembre à la célébration des Noces de Perle de Sylvie et Jean-François Mordacq. Le couple s'est uni le 13 novembre 1993 à la mairie de Harnes. Sylvie est maman de 4 enfants, 2 issus d'une première noce et Marion et François, nés de son union avec Jean-François. Le couple a également 3 petits-enfants : Théo, Francesco et Alessandro. Sylvie et Jean-François aiment la marche, les week-ends sur la côte et les voyages.



NOCES D'OPALE

Lydie Surelle, adjointe a procédé le samedi 18 novembre à la célébration des Noces d'Opale de Floriane et Bachir Nasri. Les époux se sont unis le 9 novembre 2002 en mairie d'Ostricourt. Le couple a 6 enfants : Lucie, Williams, Grégory, Ethan, Élise et Maëlys. Floriane et Bachir aiment les promenades en famille et célèbrent particulièrement les fêtes de fin d'année, notamment Noël, date de naissance de leur fils Williams.



DÉCÈS La municipalité s'associe
à la tristesse des familles

Édith Lengrand, Hélène Condette, Frédéric Marquilly

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, Après avoir joué au Père-Noël, l'État fait les poches à nos communes. Décidément, la Macronie n'aura honte de rien. L'an dernier, in extremis, et face à la pression des parlementaires, le Gouvernement mettait en place un filet de sécurité afin d'accompagner les collectivités territoriales. Il s'agissait d'une mesure de bon sens quand on sait qu'une majorité des charges nouvelles de nos communes sont le fait du Gouvernement. Chaque année, la ville doit déboursier 2 millions d'euros supplémentaires. 2 000 000€. Entre hausse du point d'indice, hausse des matières premières, flambée des prix du gaz et de l'électricité... C'est un triste constat surtout quand on sait que l'État compense en trompe l'œil la taxe d'habitation (absence d'indexation sur l'inflation, non prise en compte des nouvelles constructions) et n'indexe pas non plus la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). Chose étant, la commune faisait partie des communes qui pouvait prétendre au filet de sécurité et c'est ainsi que nous avons reçu une avance de 130 000€... Aujourd'hui, on nous demande de rembourser et le Gouvernement nous demande de nous en féliciter car "cela veut dire que ces collectivités ont mieux résisté qu'anticiper". De qui se moque-t-on ? Non, nous n'allons pas nous réjouir. Si notre ville a pu payer ses factures et ne pas retomber dans une spirale infernale de report de factures, comme c'était le cas sous la "gestion" socialiste, c'est parce que nous avons réformé notre ville, nous avons réalisé des économies, nous avons mis fin à la gabegie qui gangrenait notre ville et parce que nous avons une gestion rigoureuse de l'argent public. Ce sont ces efforts de chaque instant qui nous permettent aujourd'hui de rembourser ces 130 000€ et qui nous ont permis de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux en 2023 alors que de nombreuses villes l'ont fait (Béthune via le SIVOM, Lillers, Houdain...). Aux côtés de l'Association des Maires de France (AMF) nous plaçons pour redonner à nos communes les moyens d'agir, d'améliorer le quotidien de chacune et de chacun. C'est simple, aujourd'hui il y a tellement de strates qu'il est de plus en plus difficile de savoir à qui s'adresser. Pire encore certains services publics doivent s'arrêter car des ministères parisiens ont décidé de transférer de droit des compétences à d'autres strates sans prendre en compte les spécificités locales. Les communes doivent redevenir le cœur de notre organisation territoriale. Aujourd'hui, notre pays marche sur la tête et tourne à l'envers. Nous tenons d'ailleurs à apporter notre soutien à nos agriculteurs et jeunes agriculteurs qui mènent également ce combat. Il est urgent de revenir à l'essentiel et d'avoir, enfin, un vrai choc de simplification. Ce choc de simplification doit être une réalité pour tous. C'est dans ce contexte, qu'autour de notre maire, nous poursuivons et accentuons les grands projets qui feront de Bruay-La-Buissière une ville plus jolie, plus accueillante et plus dynamique. Alors que les travaux de métamorphose du centre-ville se poursuivent, l'Engagement pour le Renouveau du Bassin-Minier s'amorce avec la rénovation de près de 120 logements dans le quartier du Nouveau Monde. Ces grands projets, dont le renouvellement urbain dans nos quartiers fait partie, sont des investissements prioritaires pour améliorer votre cadre de vie et profondément transformer l'image de notre ville. Notre ville attire de nouveau les investisseurs privés comme en témoigne l'achat du Château d'Elby qui sera transformé en 24 logements. Vous l'aurez compris, notre détermination et notre amour pour notre ville restent intacts. Nous espérons vous croiser lors des nombreuses animations programmées au cours des prochaines semaines à l'occasion des festivités de Noël. À toutes et tous, nous souhaitons un Noël 2023 empreint d'humanité, de partage et de fraternité. Joyeux Noël et belles fêtes de fin d'année. Les élus du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez - P. Tourtoy- AS Budynek - M. Zingiro-Rotar - S. Kowalczyk - A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT LA VILLE DOIT REMBOURSER 120.000 EUROS A L'ETAT ??? Une erreur de quel service !!! G. Gilbert

CONFÉRENCE SUR LES TROUBLES Vendredi 1 décembre de 18h à 20h Médiathèque Marcel Wacheux. Par Lucie Olivier, psychologue clinicienne. Organisée par le service CTG de la Ville. Infos 03 21 64 56 00

LOTO DU TÉLÉTHON Samedi 2 décembre de 16h à 2h salle des fêtes Georges Hurtrel. Organisation comité Lavolville. Infos 07 54 83 56 44

VILLAGE DU TÉLÉTHON Samedi 2 décembre de 14h à 18h centre-ville et Médiathèque Marcel Wacheux. Concerts, divers stands, ateliers, jeux et voitures anciennes... Infos 06 29 55 16 34

BOURSE AUX JOUETS Samedi 2 décembre de 9h à 18h salle F. Evrard. Organisation comité des Terrasses, au profit du Téléthon. Infos 09 87 39 05 46



ESPACE CULTUREL GROSSEMY

Théâtre, tout public
Comédie de Rodolphe Le Corre

Samedi 2 déc. 2023 à 20h

Tarif normal 8€ - Tarif réduit 5€ - Tarif social 2€

RÉSERVATIONS 03 59 41 34 00

CÉRÉMONIES DE LA SAINTE-BARBE

Dimanche 3 décembre

- à 16h : dépôt de gerbes, puits n°1

- à 16h30 : dépôt de gerbes, Mémorial du Mineur



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie **Mardi 5 décembre**

- à 18h : dépôt de gerbes, Monument aux Morts de Labuissière

- à 18h30 : dépôt de gerbes, Monument aux Morts de Bruay-La-Buissière

LOTO DE NOËL Vendredi 8 décembre à partir de 18h30 salle Florent Evrard. Organisation club du 2^e âge. Infos 06 14 52 78 55

GOÛTER DANSANT Samedi 9 décembre de 14h30 à 19h salle des fêtes Georges Hurtrel. Organisation les Musiciens en Fête. Infos 06 62 94 13 01

MÉDAILLE DES FAMILLES dossier à demander en mairie annexe de Labuissière sur rendez-vous au 03 21 64 56 42 avant le 15 décembre 2023

Samedi 16 décembre à 20h
Dimanche 17 décembre 2023 à 17h
ESPACE CULTUREL GROSSEMY

Entrée gratuite sur réservations 03 59 41 34 00

Infos os.inforesa22@gmail.com

>> www.bruaylabuissiere.fr Buvette sur place

MARCHÉ de NOËL

Du 9 au 20 décembre 2023
Place Henri Cadot

De 16h à 20h
du lundi au vendredi

De 15h à 20h
le week-end

9 décembre à 18h

INAUGURATION

16 décembre à 18h30

PARADE DE NOËL

23 décembre à 18h

DESCENTE DU PÈRE NOËL

FINAL PYROTECHNIQUE & LASER
DISTRIBUTION DE CHOCOLATS